



Objectifs :

Faire acquérir à son rythme à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile.

Elle sera capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour elle-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté.
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à :
 - Une obstruction des voies aériennes
 - Un saignement abondant
 - Une personne inconsciente qui respire
 - Une personne en arrêt cardiaque
 - Un malaise
 - Un traumatisme

Cette formation permet de limiter le temps de face à face pédagogique grâce à un outil d'apprentissage en ligne

Contenu de la formation :

- Accueil et présentation
- Protection (dont l'attaque terroriste)
- Alerte
- Conduite à tenir face à un saignement abondant
- Les positions d'attente en cas de traumatisme
- Victime qui a perdu connaissance et ne respire pas
- Compressions thoraciques avec utilisation du défibrillateur
- Victime qui a perdu connaissance et qui respire
- Conclusion

Méthodes pédagogiques :

Partie théorique à distance via une plateforme Web d'une durée de 2 heures 30 environ sur l'apprentissage des conduites à tenir. L'apprenant dispose, sur cette plateforme, de démonstrations filmées ou photographies, d'arbres décisionnels, de schémas ainsi que d'entraînements sur QCM.

En face à face pédagogique (durée : 4h minimum)

- Réactivation mémoire
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation :

Le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile est délivré aux personnes qui ont participé à toutes les phases de la formation, réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissages pratiques et participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application.



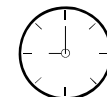
Code Formation :

FOAD PSC1



Nombre de participants :

1 formateur pour 10 apprenants



Durée :

2h30 à distance
4h00 en présentiel



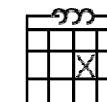
Coût :

Nous consulter



Lieu de formation :

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Délai de mise en œuvre :

3 semaines minimum



Pré-requis :

Âge minimum 10 ans



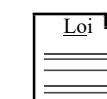
Formation continue :

Non obligatoire



Qualifications des formateurs :

Formateurs SST
PAE PSC/PS



Textes officiels :

Arrêté du 24/07/2011
Recommandations PSC 1
DGSCGC
RIF RIC PSC 1 FOAD de la
FNEDS